Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 049-214902462-20251218-25DG_128-AR

LES PONTS-DE-CÉ
lespontsdece.fr

Décision du maire n°25DG-128

Virement de crédits n° 1/2025

Le Maire ;

Vu l'article L 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 24SE1712-01 du 17/12/2024 de vote du budget primitif 2025, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- section de fonctionnement : 7,5% des dépenses réelles de la section (maximum 7,5%), soit un plafond de 1 080 815,70 euros
- section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section (maximum 7,5%), soit un plafond de 689 189,99 euros

Le solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité et le solde pour dépenses imprévues avant cette décision sont les suivants :

Section	Solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité	Solde des AE/AP pour dépenses imprévues
Fonctionnement	1 080 815,70 €	
Investissement	689 189,99 €	

DECIDE

Article 1 : Il est décidé de procéder au virement de crédits suivant afin d'abonder les natures comptables pour lesquelles les crédits sont insuffisants :

Budget	Section	Imputation	Chapitre	Montant
Ville	Investissement	2041511-845-2007	204	-19 230€
Ville	Investissement	2158-020-5001	21	11 730€
Ville	Investissement	21621-312-6005	21	7 500€
Ville	Investissement	2031-028-4103	20	-50 000€
Ville	Investissement	2188-028-4103	21	50 000€

Hôtel de Ville
7 rue Charles-de-Gaulle
49 130 Les Ponts-de-Ce
Tel. 02 41 79 75 75
mairie@ville-lespontsdece.fr

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20251218-25DG_128-AR

LES PONTS DE CÉ
lespontsdece.fr

Le solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité et le solde pour dépenses imprévues après cette décision sont les suivants :

Section	Solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité	Solde des AE/AP pour dépenses imprévues
Fonctionnement	1 080 815,70€	
Investissement	619 959 ,99€	

Le Maire en informera le conseil municipal lors de la prochaine séance.

Fait aux Ponts-de-Cé 18 DEC. 2025
Le Maire,
Jean-Paul Pavillon

Hôtel de Ville
7 rue Charles-de-Gaulle
49 130 Les Ponts-de-Cé
Tel 02 41 79 75 75
mairie@ville-lespontsdece.fr